

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

202718

Déclaration de Maladie : N° P19- 0008622

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2898

Société : Royal Air Maroc -

Actif

Pensionné(e)

Autre :

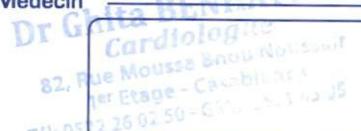
Nom & Prénom : TADIL, Abdellah Date de naissance : 18-02-1946

Adresse : Rerid 4 AF AL FIRDAUS - VILLA 22 - RT d' Agmou - Casablanca

Tél. : 06 61 09 23 41 Total des frais engagés : 1277,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Tadil Abdellah Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA, palpitation

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 02/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/2018	Consultation	1	300,00	Dr Ghita RENAUD Gynécologue 82, Rue de la République 69000 Lyon - France

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE BADIA 1083 Route d'Azemmour Casablanca	21/12/21	977,20

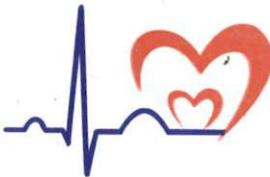
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Dr. Ghita BENHAYOUN

Spécialiste en pathologie cardiovasculaire
D.I.U Echocardiographie
de la Faculté Victor Segalen Bordeaux II
D.U cardiologie pédiatrique
de la Faculté René Descartes Paris V



د. غيثة بن حيون

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

دبلوم الفحص بالصدى بكلية بوردو II

دبلوم أمراض القلب عند الأطفال بكلية باريس V

Casablanca, Le : 21/12/2022

M^R Tadili Abdellouzei

Attde 3 mois

27,70.

X5

1) Coarde aérienne

0 - 2 -

S.V

W1,80

X4

2) Ancho cardial 60

110 - 0 - 110

S.V

134,30

X5

PHARMACIE BADIA
EQ 37, le 3 Route d'Azemmour
Dar Bouazza - Casablanca

977,20

82, Rue Moussa Ibnou Noussair, 1er étage, Casablanca

Tél. : 05 22 260 250 / 05 22 48 20 14 • Fax : 05 22 48 20 14 • GSM : 06 61 43 05 60 • ghitabenhayoun@yahoo.fr

Dr Ghita BENHAYOUN
Cardiologue
82, Rue Moussa Ibnou Noussair
Dar Bouazza - Casablanca
Tél: 0522 20 48 20
05 22 260 250 - GSM: 06 61 43 05 60



PHARMACIE BADIA

EQ3,zone: 3 route d 'azemmour,CASABLANCA

R.C :39005

Patente:35631136

T.V.A :

C.N.S.S:6719530

Tél :0522. 91. 38 .73

Le 21/12/2021

FACTURE N°275721

N° ICE : 001840314000063

N° IF : 25082533

PHARMACIE BADIA
EQ 3 Zone 3 Route d'Azemmour
Dar Bouazza - Casablanca

MR TADILI ABDELMOUNIM

ICE N° :

Qté	Désignation	PPV Unitaire	Total BRUT	Dont TVA	% Taux
4	AVLOCARDYL CO 40MG 50U	41,80	167,20	10,94	7,00
5	COAPROVEL CO 150/12,5MG 28U	134,30	671,50		
5	CARDIOASPIRINE CO 100MG 30U	27,70	138,50		

PHARMACIE BADIA
EQ 3 Zone 3 Route d'Azemmour
Dar Bouazza - Casablanca

TOTAL T.T.C :

977,20

Nbr Articles	TVA 7% Base :	167,20	Montant : 10,94	TVA 20% Base :	Montant
--------------	---------------	--------	-----------------	----------------	---------

Arrêté la présente facture à la somme de :
Neuf Cent Soixante-dix Sept Dirhams et 20 centimes.

Dr BENHAYOUN Ghita

Nom : TADILI ABDELMOUNA 000596

ECG

Sex : Case No. :

Age : 76Y Lit No. :

Clinique N : Date : 02/02/2022

Section :

Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	177 ms	Prompt:
Temps d'écha	17s	QT Interval:	373 ms	
FC:	80bpm	QTc Interval:	430 ms	
P Interval:	106ms	P Axis:	51.10°Cb	
QRS Interval:	94 ms	QRS Axis:	32.10°Cb	
T Interval:	205 ms	T Axis:	27.50°Cb	

RRI à 80 sp

Axe QRS L.

t8v

Dr. Ghita BENHAYOUN
Cardiologue au Maroc
Signature Medecin :

